

3 S SCHONT SERRURERIE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 Rue de la Maison Forte
38460 VILLEMORIEU

831 041 389 RCS VIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS **DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-huit novembre,
A dix-sept heures,

La Société dénommée : **LE TREFLE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 euros, ayant son siège social 20 Rue de la Maison Forte, 38460 VILLEMORIEU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 939 974 903 RCS VIENNE, représentée par Monsieur Kevin SCHONT en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société 3 S SCHONT SERRURERIE SERVICE,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Kevin SCHONT, gérant non associé,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts (Article 4),
- Questions diverses,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 20 Rue de la Maison Forte, 38460 VILLEMORIEU au 10 Rue Alexandre Grammont, 69800 SAINT PRIEST à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **10 Rue Alexandre Grammont, 69800 SAINT PRIEST.** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'associée unique prend acte par ailleurs qu'aucune activité ne sera maintenue à l'adresse de l'ancien siège sis 20 Rue de la Maison Forte, 38460 VILLEMORIEU.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent Procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été établi le présent Procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique
La Société LE TREFLE
Représentée par M. Kevin SCHONT



Le Gérant non associé
M. Kevin SCHONT

